

# ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE  
SPORTS  
SANTE  
REGION  
CULTURE  
PUBLICITE  


SCAN ME



Edition N°1405 du Dimanche 14 Décembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - [WWW.ALGER16.DZ](http://WWW.ALGER16.DZ)

UN NOUVEAU DIRECTEUR  
A LA TÊTE DE LA DCSA



LE GÉNÉRAL D'ARMÉE  
CHANEGRIHA PRÉSIDE  
LA CÉRÉMONIE D'INSTALLATION

P. 16

PRIMAUTE DE L'INSCRIPTION  
DU CAFTAN PAR L'ALGÉRIE À L'UNESCO



UNE GRANDE VICTOIRE  
CULTURELLE ET DIPLOMATIQUE

P. 9

SANTÉ - MAGAZINE



5 REMÈDES  
CONTRE LA RÉTENTION D'EAU

P. 11

COUPE ARABE FIFA 2025

REPORTAGE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL AU QATAR APRÈS LA DÉFAITE DES VERTS

## LA NUIT OÙ LE RÊVE S'EST BRISÉ



Le cœur de l'Algérie, et celui du monde arabe, a vibré intensément,  
et il est déjà prêt à battre à nouveau pour le prochain sacre.  
Ce n'est pas la fin d'une histoire, mais le début d'une nouvelle quête.

Pp. 13, 14 et 15



PHOTO: ALGER16

## ALGÉRIE - TUNISIE

# UN NOUVEAU CHAPITRE DE PARTENARIAT

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a affirmé lors des travaux de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne tenue à Tunis, le grand intérêt que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au développement des relations entre l'Algérie et la Tunisie, et la forte volonté qui l'anime de poursuivre le travail avec son homologue, le Président Kais Saïed, afin de promouvoir le partenariat bilatéral vers davantage d'intégration stratégique.



● SIGNATURE  
DE 25 ACCORDS DANS  
PLUSIEURS SECTEURS

● DE GRANDES  
RELATIONS POUR FAIRE  
FACE AUX OBSTACLES

Pp. 3 et 4

PHOTO ARCHIVES

# saviez-vous

## OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR LE PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MEILLEUR EXPORTATEUR DE L'ANNÉE 2025

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a annoncé, jeudi dernier, dans un communiqué, l'ouverture des candidatures au concours du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025, fixant au 20 décembre le dernier délai pour l'inscription.  
"En application des dispositions du décret présidentiel n° 24-202 du 24 juin 2024, portant création du Prix du président de la République du meilleur exportateur, modifié et complété, notamment ses articles 12 et 13, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations informe

l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation, de l'ouverture des candidatures au concours du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025", précise le communiqué.  
Le ministère de tutelle invite les intéressés à s'inscrire par voie électronique via le lien dédié sur le site web du ministère avant le 20 décembre courant et à transmettre la déclaration sur l'honneur jointe à cette annonce à l'adresse électronique du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations:  
[export@mcepe.gov.dz](mailto:export@mcepe.gov.dz)



## COUP D'ENVOI À TIKJDA DU 1<sup>er</sup> FESTIVAL NATIONAL DE TOURISME, DE SPORTS DE MONTAGNE ET DE SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

La 1<sup>re</sup> édition du Festival national hivernal de tourisme, de sports de montagne et de sensibilisation environnementale s'est ouverte mardi après-midi à Tikjda (nord-est de Bouira), avec la participation de sept wilayas du pays. Quelque 150 personnes, dont des sportifs, des touristes et des amateurs de la nature et de l'environnement, ainsi que des représentants d'associations environnementales venues de Blida, Alger, Tlemcen, Tizi Ouzou, Béjaïa et Bordj Bou Arréridj, participent à cette manifestation nationale visant à promouvoir le tourisme et les sports de montagne, ainsi qu'à préserver la nature et l'environnement, a fait savoir à l'APS Madjid Arket, responsable à la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bouira. M. Arket a expliqué que les activités sportives, touristiques et environnementales prévues dans le cadre de ce Festival commencent à partir de ce mardi. "Nous accueillons les participants à l'auberge du Parc national du Djurdjura (PND) à Tikjda. Le Festival attire dès le début une foule



nombreuse de visiteurs en quête de détente et de loisirs en cette période de neige", a ajouté le même responsable.

Initié par la Direction du tourisme et de l'artisanat, en collaboration avec le PND, ce 1<sup>er</sup> Festival a pris fin hier (13 décembre 2025). La manifestation est organisée dans le cadre des festivités célébrant la Journée mondiale de la montagne (11 décembre), selon M. Arket.

Cette première édition a également été lancée à

l'occasion de la célébration du centenaire de la pratique de sport de la grimpe et de la l'alpinisme en Algérie, dont l'objectif est de "promouvoir le tourisme et de faire valoir les richesses, ainsi que les potentialités naturelles et touristiques de l'Algérie, a-t-il ajouté.

Cet événement permettra également aux participants "d'échanger leurs expériences et leurs connaissances dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du sport de montagne", a-t-il dit. Au programme de cette 1<sup>re</sup> édition, une série d'activités, dont des expositions, des activités sportives en montagne, des actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement et des campagnes de nettoyage, selon les organisateurs.

Des randonnées pédestres, une formation au secourisme et une autre sur le sport de montagne, ainsi qu'un concours vert et des conférences sur la diversité biologique au PND, sont également prévus dans le cadre de ce Festival.

## ASSURER UN ENCADREMENT EXCEPTIONNEL POUR LE PROCHAIN HADJ

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a affirmé jeudi dernier à Alger que les autorités algériennes œuvrent à assurer un encadrement exceptionnel pour le prochain hadj, à l'instar des années précédentes. Lors d'une plénière au Conseil de la nation présidé par M. Azouz Nasri, consacrée aux questions orales à des membres du gouvernement, le ministre a souligné qu'"en préparation du prochain hadj, les autorités algériennes, en coordination avec les autorités saoudiennes, œuvrent à assurer un encadrement complet du hadj de cette année et à répondre à toutes les exigences qui permettront aux pèlerins d'accomplir leurs rites dans les meilleures conditions, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt particulier à la qualité des services". Parmi les mesures relatives à la préparation du Hadj, M. Belmehdi a indiqué que les autorités œuvrent à assurer de meilleures

conditions pour les pèlerins en matière de transport, d'hébergement et de restauration. Concernant la préservation du référent religieux et la lutte contre les fatwas intrusives diffusées via les réseaux sociaux, le ministre a expliqué que son département ministériel a pris toutes les mesures nécessaires pour préserver le référent religieux national, fondé sur la modération à travers la création de la commission ministérielle de la fatwa, ainsi que des conseils scientifiques au niveau des wilayas, composés d'enseignants qui encadrent les fatwas et veillent à "prévenir la diffusion de fatwas susceptibles de nuire à la cohésion sociale". S'agissant de l'amélioration des conditions des imams, le ministre a affirmé que le secteur "ne ménagera aucun effort pour améliorer les conditions de travail de tous les imams, des personnels religieux et des cheikhss chargés de l'enseignement du Saint Coran, afin de préserver la nation à travers le référent religieux national".

## OUARGLA LA 5<sup>e</sup> ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL "BATISUD" DU 19 AU 22 JANVIER PROCHAIN

La 5<sup>e</sup> édition du Salon international du bâtiment, des travaux publics et des installations pétrolières "Batisud" se déroulera du 19 au 22 janvier prochain à Ouargla, a-t-on appris jeudi dernier



appris jeudi dernier. prestations et avantages destinés à soutenir l'investissement dans le sud du pays. Cette manifestation permettra aussi aux participants d'examiner les opportunités de partenariat,

Inscrit dans le cadre de la stratégie de promotion de l'investissement et du renforcement de la dynamique économique de la région, ce salon verra la participation d'entreprises algériennes et étrangères venant exposer les nouvelles technologies liées au bâtiment, génie-civile, moyens et équipements de travaux publics et services pétroliers et gaziers, en plus d'explorer des opportunités de coopération entre opérateurs économiques, a fait savoir le responsable de l'entité organisatrice de la manifestation, Abderraouf Seddouki. Le salon prévoit également la participation d'instances administratives, d'institutions bancaires et d'entreprises publiques d'assurance pour vulgariser auprès des opérateurs, notamment les jeunes, leurs

d'animer des communications techniques sur les innovations industrielles et technologiques dans le secteur des travaux publics et des installations énergétiques. Les organisateurs entendent, à travers cet événement international, valoriser les potentialités des régions du Sud, d'encourager les entreprises, étrangères et nationales, à investir dans les infrastructures et les projets énergétiques, levier essentiel du développement local, et faire connaître les grands projets en cours. Le salon est organisé par l'entreprise "Sous-Foire" des salons et expositions, avec l'appui d'entreprises nationales, sous le patronage du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base et du wali d'Ouargla.

### QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 0210001713002183822

Édité par  
sarl BMA.com  
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication  
Mohamed Bouziane Khadjida

Rédaction  
M. B. Khadjida  
Yacine O.  
G. Salah Eddine  
Lamia O.  
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16  
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre  
Tél. 020 10 23 68  
Siège social sarl BMA.com  
26, rue Mohamed-Lachachi, Belouizdad  
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53  
email : [alger16bma@gmail.com](mailto:alger16bma@gmail.com)

Pour votre Publicité s'adresser à :  
L'Entreprise Nationale  
de communication, d'édition  
et de Publicité  
Agence ANEP,  
01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91/  
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45  
E-mail : [agence.regle@anep.com.dz](mailto:agence.regle@anep.com.dz)  
[programmation.regle@anep.com.dz](mailto:programmation.regle@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

IMPRESSION  
Société d'impression  
d'Alger  
SIA (Centre)

## GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-TUNISIENNE DE COOPÉRATION

# UN NOUVEAU JALON DE COOPÉRATION POSÉ

**La 23e session de la Grande Commission mixte bilatérale, clôturée vendredi dernier dans la capitale tunisienne, a non seulement consolidé les acquis, mais a surtout posé un jalon stratégique pour l'avenir des relations entre les deux pays voisins et frères. Couronnée par l'adoption de nouveaux accords et mémorandums d'entente, cette session a mis en lumière une convergence de vues totale sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, réaffirmant la volonté politique des deux nations de mutualiser leurs efforts face aux défis partagés, notamment dans les domaines sécuritaire et économique.**

Copréside par le Premier ministre, M. Sifi Ghrib, et son homologue tunisienne, la cheffe du gouvernement Mme Sarra Zaafraoui, les travaux ont été sanctionnés par la signature d'un nombre important d'accords. Au total, 25 documents couvrant divers secteurs ont été paraphés, incluant des mémorandums d'entente et des programmes exécutifs visant à renforcer la coopération bilatérale.

Peu avant l'ouverture officielle des travaux de la session, le Premier ministre algérien, et la cheffe du gouvernement tunisien ont eu des entretiens bilatéraux qui ont ensuite été élargis aux délégations des deux pays. Ces échanges ont permis de préparer le terrain pour la réunion, au cours de laquelle a été présenté le rapport du Comité de suivi. Les travaux de ce



comité s'étaient tenus jeudi dernier, coprésidés par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, et son homologue tunisien, M. Mohamed Ali Nafti.

Lors de la séance élargie qui a suivi, M. Ghrib a pris la parole pour souligner que la tenue de cette session s'inscrivait directement dans le cadre de la concrétisation des hautes instructions données par les dirigeants des deux pays : le président Abdelmajid Tebboune et son homologue, le président Kais Saïed. L'objectif affiché est clair : "hisser les relations entre les deux pays au rang d'un partenariat stratégique solidaire et intégré", reflétant une volonté politique commune de renforcer durablement les liens bilatéraux. M. Ghrib a également tenu à saluer la coordination continue et intensive entre l'Algérie et la Tunisie en matière de sécurité. Cette coopération est jugée

essentielle pour faire face aux différentes menaces, notamment dans le domaine crucial de la sécurisation des frontières communes. L'objectif partagé est de réduire efficacement les risques liés au terrorisme, à la criminalité transnationale organisée, à l'émigration clandestine, ainsi qu'à la contrebande sous toutes ses formes et au trafic de drogue. Sur le volet économique, le Premier ministre a souligné que l'Algérie et la Tunisie disposent de nombreuses complémentarités, offrant un potentiel important pour des partenariats bilatéraux productifs et rentables. Pour concrétiser cette ambition, il a insisté sur l'adoption d'une feuille de route clairement définie et la mise en place de mécanismes concrets assortis d'un calendrier précis. L'objectif est de matérialiser rapidement les projets de coopération identifiés dans les secteurs jugés vitaux et prioritaires pour les deux nations. De son côté, la cheffe du gouvernement tunisien s'est dit très

satisfait du niveau de la coopération bilatérale. Elle a particulièrement salué la contribution constante de l'Algérie, jugée essentielle pour garantir l'approvisionnement de la Tunisie en produits énergétiques. Saluant la dynamique positive caractérisant les échanges économiques actuels, notamment dans les domaines commerciaux et d'investissement, elle a toutefois insisté sur la nécessité de relancer et d'intensifier ces efforts conjoints pour en augmenter significativement le volume global. À cette occasion, les discussions ont également porté sur des questions diplomatiques plus larges. Les deux parties ont réaffirmé leur parfaite convergence de vues à propos de plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, maintenant une position unifiée, notamment concernant la cause palestinienne et l'évolution du dossier libyen.

Il est à rappeler que le Premier ministre était arrivé, jeudi dernier à Tunis, à la tête d'une importante délégation ministérielle, dans le cadre d'une visite officielle. Ce déplacement s'inscrivait dans le cadre précis des travaux de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération, dont les résultats viennent d'être présentés. En marge de cet événement diplomatique, le Premier ministre Sifi Ghrib a été reçu au Palais de Carthage par le président de la République tunisienne, M. Kais Saïed. L'occasion pour lui de transmettre les salutations fraternelles du président Abdelmajid Tebboune et de réaffirmer la volonté constante des deux chefs d'Etat de renforcer les liens indéfectibles unissant les deux peuples frères et d'approfondir la coopération bilatérale dans tous les domaines stratégiques.

Omar Lazela

## 25 ACCORDS SIGNÉS DANS PLUSIEURS SECTEURS

Les travaux de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne, tenue vendredi dernier à Tunis, sous la coprésidence du Premier ministre, M. Sifi Ghrib, et de la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaafraoui, ont été couronnés par la signature de 25 accords dans plusieurs secteurs.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du Premier ministre et de son homologue tunisienne, à l'issue de la séance élargie de la session actuelle de la Haute-Commission mixte algéro-tunisienne de coopération.

Dans ce cadre, l'Algérie et la Tunisie ont signé un accord de coopération dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive dans le secteur des assurances, ainsi qu'un autre accord dans le domaine de l'accréditation entre l'organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) et le conseil national d'accréditation (TUNAC).

Un accord-cadre de coopération a été signé entre l'Algérienne des eaux (ADE) et la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE), ainsi qu'un accord de coopération entre la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture et le Groupement interprofessionnel des produits de la pêche tunisienne, outre un accord-cadre de coopération entre l'Office national algérien de l'irrigation et du drainage (ONID) et la Direction générale du génie rural et des ressources en eau de Tunisie.

Les deux pays ont, par ailleurs, signé un accord de jumelage et de coopération entre l'Etablissement public de radiodiffusion sonore (EPRS) et la Radio tunisienne, un mémorandum d'entente entre la Télévision publique

algérienne et la Télévision tunisienne, et un autre mémorandum d'entente entre l'agence Algérie Presse Service (APS) et l'Agence Tunis Afrique Presse (TAP). Il a, en outre, été procédé à la signature d'un accord d'exploitation conjointe de lignes de transport routier international régulier de personnes entre "El Djamiaya Linaki Oua El Khadame" et la Société nationale tunisienne de transport interurbain (SNTRI) en Tunisie. Par ailleurs, les deux parties ont signé un accord de coopération dans le domaine de l'emploi et un accord de jumelage entre l'Inspection générale du travail (IGT) en Algérie et l'Instance générale du travail et des relations professionnelles en Tunisie.

Un accord a également été signé entre l'Institut national de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEPP) "Kaci Tahar" à El Biar (Algérie) et le Centre national de formation de formateurs et d'ingénierie de formation (Tunisie).

Les relations algéro-tunisiennes ont aussi été renforcées par la signature d'un accord de coopération entre l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) en Algérie et l'Organisme tunisien des droits d'auteur et des droits voisins (OTDAV) en Tunisie dans le domaine de la représentation mutuelle, outre un mémorandum d'entente entre le ministère de l'Industrie pharmaceutique en Algérie et le ministère de la Santé tunisien.

Il a été également procédé à la signature d'un mémorandum d'entente entre l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et l'Académie diplomatique internationale de Tunis, et d'un autre mémorandum d'entente entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et l'Agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA) tunisienne. En outre, un mémorandum de coopération a

été signé entre l'Ecole normale supérieure pour les sourds-muets (ENSSM) et l'Institut supérieur d'éducation spécialisée (ISES) en Tunisie, et un autre portant sur les domaines de l'énergie et des énergies nouvelles et renouvelables entre le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables et le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie de Tunisie. Un autre mémorandum d'entente a également été signé entre la Commission de supervision des assurances (CSA) du ministère des Finances et l'Instance générale tunisienne, portant sur l'échange d'informations, ainsi que sur le contrôle et la supervision du secteur des assurances.

Par ailleurs, les deux parties ont signé un programme exécutif de coopération dans le domaine des sports pour la période 2026-2027, et un autre programme concernant le secteur de la jeunesse pour la même période, ainsi qu'un programme exécutif de l'accord de coopération dans le domaine de la promotion de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées pour la période 2026-2028.

Dans le volet culturel, le ministère de la Culture et des Arts et le ministère des Affaires culturelles de Tunisie ont signé un programme exécutif. De même pour les ministères de la Santé des deux pays, qui ont signé un programme exécutif de l'accord de coopération dans ce domaine pour les trois prochaines années.

Par la même occasion, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et l'Instance tunisienne de l'investissement ont signé un programme exécutif du mémorandum d'entente pour les années 2026-2027.

Le Premier ministre et son homologue tunisienne ont également signé le procès-verbal de la session.

R. N.

## GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-TUNISIENNE DE COOPÉRATION

# DE GRANDES RELATIONS POUR FAIRE FACE AUX OBSTACLES

**Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a affirmé, vendredi dernier à Tunis, que les relations de coopération entre l'Algérie et la Tunisie ont atteint un niveau de maturité et d'expérience permettant aujourd'hui la mise en place de mécanismes innovants et adaptés, capables de lever les obstacles entravant la concrétisation des ambitions communes des deux pays.**

S'exprimant lors de la séance élargie de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération, M. Ghrieb a souligné que les relations bilatérales ont évolué vers un cadre permettant aux deux pays d'échanger «en tant que frères et voisins», avec objectivité et responsabilité. Cette approche, a-t-il précisé, vise à consolider tout ce qui est positif et bénéfique pour les deux parties, tout en ajustant et corrigeant ce qui ne l'est pas, à travers des mécanismes innovants et efficaces favorisant la réalisation des objectifs communs dans les différents domaines. À ce titre, le Premier ministre a salué le niveau «remarquable et qualitatif» atteint par les relations algéro-tunisiennes, ainsi que les avancées significatives enregistrées ces dernières années. Ces progrès, a-t-il indiqué, traduisent la forte volonté des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, et son frère, le président Kais Saïed, de hisser la coopération bilatérale au rang d'un partenariat stratégique et intégré. Évoquant la tenue de cette session de la Grande Commission mixte, M. Ghrieb a estimé qu'elle constitue une occasion importante pour examiner l'état actuel et



les perspectives des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays. Il a rappelé que cette démarche passe par l'évaluation des réalisations accomplies depuis la dernière session, tenue à Alger le 4 octobre 2023, soulignant que cette commission demeure le mécanisme central de suivi et d'accompagnement de la dynamique positive que connaissent les relations algéro-tunisiennes. La séance élargie représente également, selon le Premier ministre, une opportunité de poursuivre l'examen des moyens permettant de renforcer la dimension humaine des relations de fraternité et de voisinage entre les deux pays. Cela inclut notamment le développement des zones frontalières, le renforcement de la coopération décentralisée, ainsi que la prise en charge des questions liées à la circulation et au séjour des personnes entre les deux parties. Dans le même contexte, M. Ghrieb a mis

en avant les résultats «positifs et satisfaisants» obtenus dans plusieurs domaines de coopération, en particulier sur le plan sécuritaire. Il a salué la coordination étroite et continue entre l'Algérie et la Tunisie pour faire face aux différentes menaces, notamment la sécurisation des frontières communes, la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée, l'immigration clandestine, la contrebande sous toutes ses formes et le trafic de stupéfiants. Par ailleurs, le Premier ministre a souligné que le secteur de l'énergie constitue «un maillon fondamental» de la coopération bilatérale. Il s'est félicité de la contribution des exportations algériennes à la satisfaction des besoins intérieurs de la Tunisie en gaz naturel et en électricité. Abordant le volet économique, M. Ghrieb a indiqué que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint 2,3 milliards de dollars en 2024. Il a toutefois relevé que, bien que la Tunisie

occupe la deuxième place parmi les partenaires commerciaux africains de l'Algérie, les échanges bilatéraux restent en déca du potentiel réel des deux économies. Dans ce cadre, il a insisté sur la nécessité de renforcer l'intégration et la synergie dans la coopération et le partenariat, en créant des conditions favorables à l'augmentation des

échanges hors hydrocarbures. Cela passe, a-t-il souligné, par la levée des obstacles structurels et conjoncturels freinant le développement et la fluidité des échanges commerciaux.

Concernant la situation régionale et internationale, le Premier ministre s'est félicité de la convergence totale des positions des deux pays sur plusieurs dossiers d'intérêt commun, notamment la cause palestinienne et la situation en Libye.

M. Ghrieb a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à poursuivre son action de manière coordonnée et diligente pour la mise en œuvre des conclusions de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne, conformément aux hautes orientations des dirigeants des deux pays, au service des aspirations des deux peuples frères et dans la fidélité à leurs sacrifices communs.

**Cheklat Meriem**

## UNE VOLONTÉ POLITIQUE COMMUNE DE PROMOUVOIR LA COOPÉRATION BILATÉRALE

L'Algérie et la Tunisie sont fermement résolues à renforcer leur coopération bilatérale. Cela découle d'une convergence des valeurs politiques communes. Ces deux nations soeurs aspirent à un développement significatif de leur partenariat, témoignant d'une ambition commune pour atteindre leurs intérêts stratégiques et multiplier les opportunités de coopération dans tous les secteurs. Les deux pays s'efforcent constamment à chercher les meilleurs moyens pour consolider leur coopération bilatérale, renforçant ainsi les liens historiques profonds qui les unissent. Compte tenu du climat d'investissement attractif qu'offre actuellement l'Algérie, dans un environnement stable et sûr pour les investisseurs locaux et étrangers, des efforts sont déployés pour tirer parti de toutes les opportunités disponibles afin de bâtir des partenariats ambitieux qui répondent aux aspirations des dirigeants des deux pays et de leurs peuples frères. Le développement des zones frontalières, la facilitation de la circulation aux points de passage reliant les deux pays et le développement du commerce et des investissements figurent parmi les principaux fondements grâce auxquels les deux parties aspirent à une véritable intégration économique. Dans ce contexte, la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération, menée à Tunis, sous la

coprésidence du Premier ministre algérien, M. Sifi Ghrieb, et de la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaafrani. Cette session marque une nouvelle étape dans la construction d'un partenariat stratégique solide à tous les niveaux. La session devrait renforcer la coopération entre les deux pays, qui a connu un essor considérable ces dernières années, comme en témoignent la régularité des sessions de la Grande Commission mixte et les rencontres de haut niveau entre les représentants des deux nations. Par conséquent, la réunion devrait créer les conditions essentielles à l'accélération de la coordination et de la coopération bilatérales, en veillant à l'utilisation optimale des ressources et des opportunités disponibles pour intensifier la communication entre les milieux d'affaires algériens et tunisiens. Le lancement de nouveaux partenariats devrait être profitable aux deux parties.

La précédente session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération, qui s'est tenue à Alger en octobre 2023, s'est conclue par des recommandations soulignant l'importance de renforcer la coordination et d'intensifier la communication entre les deux parties. Ces recommandations ont également insisté sur la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier des mécanismes bilatéraux d'évaluation périodique des activités et projets de coopération, afin de lever les obstacles au

développement du commerce et des investissements.

La 22e session a incarné un engagement commun à réaliser «un bond qualitatif» dans les relations algéro-tunisiennes et à les renforcer sur le plan commercial, en vue d'une véritable intégration entre les deux pays.

Cette session s'est conclue par la signature de 26 accords bilatéraux et d'un programme d'action dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la culture, de la jeunesse et des sports, du commerce, des affaires intérieures, des transports, du tourisme, du travail, de l'industrie, de l'énergie, des investissements et des anciens combattants de la guerre d'indépendance algérienne (les moudjahidines). Depuis la session de 2023, les représentants des deux pays ont tenu à organiser plusieurs réunions importantes, notamment celle du Comité de suivi pour la promotion des zones frontalières en janvier 2025, témoignant de l'attention particulière et de la priorité accordées aux projets et programmes de développement et d'intégration entre les régions frontalières algérienne et tunisienne. Ces efforts visent à concrétiser le partenariat stratégique entre les deux pays et honorer les grands sacrifices consentis par la population de cette région résistante lors de la glorieuse révolution de libération.

**Abir Menasria**

## SOUTIEN DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE NATIONALE LE RÔLE DE L'UNIVERSITÉ MIS EN AVANT

**Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a mis en avant, jeudi dernier à Blida, le rôle central que joue désormais l'université dans le soutien à la croissance économique nationale, la qualifiant de « pilier essentiel » de la nouvelle vision économique du pays.**

Le ministre s'exprimait lors d'une rencontre avec la communauté universitaire, au terme d'une visite de travail et d'inspection à l'université Ali-Lounici d'El Affroun. Il a affirmé que les établissements universitaires sont aujourd'hui pleinement engagés dans la mise en œuvre de la stratégie nationale visant la création de 20.000 start-up à l'horizon 2029, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Selon M. Baddari, le secteur de l'enseignement supérieur œuvre activement à l'atteinte de cet objectif. Il a souligné que l'université ne se limite plus à la formation académique et à la recherche théorique, mais assume désormais un rôle direct dans la création de richesses. Cette dynamique se concrétise à travers l'accompagnement des start-up, le développement de solutions scientifiques appliquées et le renforcement des partenariats avec les acteurs économiques.

Le ministre a également qualifié les projets innovants présentés par les étudiants, ainsi que les résultats de la recherche universitaire, de preuve tangible de l'engagement du secteur



à traduire les priorités présidentielles en matière d'innovation scientifique. À ce titre, il a salué les performances réalisées cette année par l'université Blida 2, qui a enregistré 80 projets étudiants innovants. Parmi eux, 41 ont abouti à la création d'entreprises économiques, en plus de trois brevets d'invention, « tous susceptibles de générer une valeur ajoutée pour l'économie nationale », a-t-il souligné.

M. Baddari a indiqué que son département s'attelle à renforcer l'adéquation entre l'université et les besoins réels de l'économie, notamment par la promotion de formations à forte valeur ajoutée, la valorisation des résultats de la recherche et leur intégration dans l'environnement économique et social. Il a rappelé, dans ce contexte, les dispositifs mis à la disposition des

étudiants, tels que les incubateurs de start-up, les laboratoires d'innovation et les centres d'entrepreneuriat, destinés à encourager l'initiative et l'innovation.

Procédant à l'inauguration d'une résidence universitaire de 2.000 lits, le ministre a réaffirmé que la généralisation de la numérisation constitue « la pierre angulaire » de la gestion des établissements universitaires et du soutien aux projets technologiques. Il a précisé que le secteur poursuit la digitalisation de l'ensemble des services pédagogiques et administratifs.

Il a également révélé que les efforts de numérisation et de rationalisation des dépenses ont permis la création de 2.000 postes de maîtres-assistants, ainsi que la mobilisation de 500 millions de dinars destinés au

financement de projets innovants. La visite du ministre a débuté par un recueillement à la mémoire des chouhada de la Révolution de Novembre, à l'occasion du 65e anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960. Il a ensuite inspecté la cité universitaire, le centre « Inside » dédié aux personnes à besoins spécifiques, ainsi que des expositions de start-up et de projets innovants portés par des étudiants. En clôture de sa visite, M. Baddari a assisté à la signature de huit conventions de partenariat avec des institutions et universités, visant à renforcer la coopération entre l'université et le tissu économique. Ces accords viennent s'ajouter à 16 autres conventions déjà conclues avec des organismes nationaux et internationaux.

Cheklat Meriem

## RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS POUR LES POSTES VACANTS LES INSCRIPTIONS AU CONCOURS DÉBUTERONT LE 16 DÉCEMBRE

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a annoncé jeudi dernier depuis Tlemcen, le lancement officiel du processus d'inscription au concours de recrutement d'enseignants pour pourvoir les postes vacants dans le secteur, confirmant que la date fixée pour le début de la réception des candidatures sera le 16 décembre. Une mesure visant à combler la pénurie de personnel enseignant dans les écoles nationales.

En marge d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a annoncé à la presse que les inscriptions au concours de recrutement d'enseignants pour les postes vacants débuteront le 16 décembre et se poursuivront pendant 20 jours afin de permettre aux candidats qualifiés, répondant aux exigences du règlement en vigueur, de s'inscrire et de participer. Il a noté que les inscriptions se feront via la plateforme numérique du ministère et seront transparentes et exactes. Le ministère a mis à disposition un lien sur son site web et sa page officielle permettant de consulter les conditions du concours. Il a précisé que le ministère avait recensé ses besoins réels en matière de postes vacants, qui étaient auparavant pourvus par contrat et qui seront désormais soumis à la concurrence. M. Saadaoui a confirmé que ce concours ne

concerne pas les emplois réservés aux diplômés des écoles normales supérieures, mais plutôt les postes vacants pour lesquels le ministère lance un appel à candidatures externe sur la base des qualifications, et auxquels les enseignants contractuels peuvent participer.

Il a, en outre, ajouté que les enseignants contractuels peuvent également postuler, expliquant que le processus de recrutement commence par les diplômés des écoles normales supérieures et que « leur nombre étant insuffisant, le ministère a eu recours au concours externe », à l'issue duquel les candidats retenus suivront un programme de formation.

A cet égard, M. Saadaoui a déclaré que son ministère s'efforce de soutenir et d'encourager les élèves à participer à divers concours nationaux et internationaux, en stimulant leur esprit d'entreprise et en les accompagnant dans la transformation de leurs idées en projets viables et en futures start-up. Il a précisé qu'un prix important est prévu pour le lycée vainqueur du concours inter-lycées afin de promouvoir la compétition entre les élèves.

Il a également mentionné que la wilaya de Tlemcen prévoit la construction de 5 écoles primaires, 6 extensions de salles de classe et 7 cantines scolaires pour le cycle primaire, 4

collèges, 4 internats, 6 aires de jeux et 5 unités de dépistage et de suivi pour le cycle moyen. Au niveau secondaire, le programme prévoit 3 lycées, 8 extensions de salles de classe, 6 gymnases et 4 unités de dépistage et de suivi. Par ailleurs, des fonds ont été alloués à la rénovation des écoles existantes et à la modernisation des équipements de certains établissements scolaires.

Le résultat de cette visite, le ministre de l'Éducation nationale a posé la première pierre d'un nouveau lycée dans la commune d'Aïn Gharabâ, d'une capacité de 1 000 places pédagogiques. Il a également inauguré un lycée dans la commune d'Aïn Fezza (800 places), qu'il a nommé en l'honneur des frères martyrs Mansri Kada et Youcef, ainsi qu'une école primaire dans le complexe résidentiel de 1 000 logements du quartier d'Ouzidane dans la commune de Chetouane, qu'il a nommée en l'honneur de la martyre Bouzouina Boumediène.

Il a également visité l'école « Bouhadjar Mounir » dans le quartier Yaghoracen Benziane de la commune de Tlemcen et a reçu une présentation sur le projet de construction d'un lycée d'une capacité de mille places pour les élèves dans le quartier « Boudjamil » de la commune de Mansourah.

Abir Menasria

# LIGNE FERROVIAIRE BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET L'ENSEMBLE DES TRAVAUX FINALISÉ DANS MOINS DE DEUX SEMAINES

*Le mégaprojet de la ligne ferroviaire stratégique Béchar-Tindouf-Gara Djebilet entre dans sa phase finale. Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a annoncé jeudi dernier, lors d'une visite sur site, que l'ensemble des travaux de cette infrastructure majeure sera complètement finalisé dans une dizaine de jours, marquant un tournant décisif pour le développement économique du Sud algérien.*

Durant sa visite, M. Djellaoui a inspecté les différents chantiers du mégaprojet, notamment le tronçon de 220 km traversant la wilaya de Béchar, ainsi que la section de 440 km située dans la wilaya de Béni Abbès, débutant à Oum El Assel (wilaya de Tindouf) et incluant la future gare ferroviaire de Tabelbala. C'est à cette occasion qu'il a précisé que l'ensemble des travaux de cette "ligne ferroviaire minière ouest" serait finalisé d'ici une dizaine de jours, avec la réception imminente des 60 derniers kilomètres de pose de rail. Le ministre a, par ailleurs, annoncé l'achèvement total des travaux de 45 viaducs ferroviaires, réalisés dans le cadre de ce mégaprojet. "Ceci nous permettra la mise en exploitation, dès le début du mois de janvier 2026, de cette ligne ferroviaire", a-t-il expliqué, soulignant que cette infrastructure aura des "répercussions économiques et sociales très importantes" sur l'ensemble de la région du Sud-Ouest et du pays. M. Djellaoui a également effectué une halte à la gare ferroviaire de Hammaguir, une infrastructure flambant neuve, déjà parachevée et



prête à être mise en service dès le mois de janvier 2026. Au cours de sa visite des différents compartiments et servitudes de cette gare de voyageurs, qui s'étend sur plus de 800 mètres carrés, le ministre a tenu à mettre en évidence et à saluer les efforts déployés par l'entreprise publique Infrarail, en charge de sa réalisation. Par ailleurs, M. Djellaoui s'est rendu dans la nouvelle zone industrielle de Toumiat, au nord de Béchar. Sur place, il a inspecté le chantier de réalisation d'un by-pass provisoire, un passage ferroviaire de contournement de plus d'un kilomètre. Cette infrastructure temporaire est essentielle pour permettre la circulation fluide des futurs trains miniers en provenance de Gara Djebilet, dont la cargaison sera acheminée vers l'un des ports de la wilaya d'Oran. Ce by-pass, actuellement en voie d'achèvement, n'est qu'une solution transitoire. Abdelkader Mazar, directeur de la communication de l'Agence nationale

d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a précisé qu'il sera remplacé à l'avenir par une voie ferroviaire définitive de même longueur. Cette infrastructure permanente servira à acheminer le minerai de fer directement vers le futur complexe sidérurgique en cours de réalisation au sein de cette même zone industrielle de Toumiat. Auparavant, au point kilométrique 319, dans la wilaya de Béni Abbès, M. Djellaoui a inspecté les travaux de pose de la voie ferrée, un chantier mené conjointement par les entreprises Cosider travaux publics et la chinoise CRCC. Sur place, le ministre a de nouveau souligné l'importance cruciale de mobiliser tous les moyens nécessaires pour achever l'ensemble des travaux du projet avant la fin de l'année en cours. Toujours dans la wilaya de Béni Abbès, M. Djellaoui a inspecté les travaux de réalisation de la gare ferroviaire de Tabelbala. Il a donné

des instructions fermes aux entreprises en charge du chantier pour mobiliser toutes les capacités et ressources nécessaires afin de finaliser les travaux avant la fin de l'année. Au point kilométrique 248, où la pose de la voie ferrée est supervisée par Cosider travaux publics, le ministre a exprimé sa satisfaction quant au rythme soutenu des travaux, confirmant que la pose des rails dans cette wilaya sera achevée dans les délais prévus, soit avant la fin de l'année. Ces inspections confirment l'avancement exceptionnel du projet. Dans ce contexte, le ministre a précisé qu'il ne restait désormais que 60 kilomètres de travaux de pose de voie à réaliser pour achever l'intégralité de la ligne, sur un linéaire total de 950 kilomètres que compte cette ligne minière stratégique de l'Ouest, marquant l'imminence de la livraison de cette infrastructure vitale pour l'économie nationale.

Omar Lazela

## LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE OUEST GRANDE MOBILISATION POUR ACHEVER LES TRAVAUX DANS LES DÉLAIS IMPARTIS

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a insisté, mercredi dernier à Tindouf, sur la nécessité de mobiliser tous les moyens pour achever les travaux relatifs à la ligne ferroviaire minière ouest, qui s'étend sur 950 km depuis Gara Djebilet, en passant par Tindouf et Béni Abbès, jusqu'à Béchar. Le ministre, accompagné de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, a insisté, lors de l'inspection des travaux de réalisation de la gare ferroviaire de la zone de Gara Djebilet, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, sur l'impératif d'accélérer l'achèvement de cette gare et de ses annexes et de garantir leur opérationnalité avant la fin de l'année en

cours. La délégation ministérielle a également reçu, sur ce même site, une présentation détaillée sur l'état d'avancement des travaux de la ligne ferroviaire minière Béchar-Tindouf-Gara Djebilet. M. Djellaoui a appelé à accélérer le rythme des travaux restants afin de permettre la clôture complète du chantier de ce projet stratégique, notamment après l'achèvement récent de l'ensemble des ouvrages d'art, au nombre de 45. La délégation s'est ensuite rendue sur le chantier de la gare ferroviaire de la ville de Tindouf, qui a atteint ses dernières étapes de réalisation. Le ministre s'est félicité du niveau d'avancement des travaux dans cette infrastructure importante, tout en soulignant la nécessité de mobiliser tous les moyens pour finaliser les travaux secondaires dans

les meilleurs délais. Par ailleurs, le ministre, accompagné de la secrétaire d'Etat, a inspecté le projet de réalisation de l'unité de traitement et de chargement du minerai de fer, où leur ont été présentées des explications sur les missions de cette unité, qui assurera les opérations de concassage et de criblage, avec une capacité de production d'un million de tonnes en 2026, pour atteindre 8 millions de tonnes à l'horizon 2030. A noter que le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, poursuivra jeudi sa visite dans la wilaya de Tindouf, avec l'inspection de différents tronçons de la ligne ferroviaire minière ouest, y compris la gare ferroviaire de la zone de Hassi Khebbi, située à environ 370 km au nord du chef-lieu de la wilaya.

## FORUM DES MÉDIAS LIBYENS PARTICIPATION DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION À LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE



Le ministre de la Communication, Zohair Bouamama, a participé à la cérémonie de clôture du Forum des médias libyens, l'un des principaux événements du programme des « Journées des médias de Tripoli », a indiqué un communiqué du ministère publié jeudi dernier.

M. Bouamama a pris part à cet événement en marge de sa participation au Forum international du dialogue des

médias arabes, précise le communiqué.

La cérémonie, marquée par la présence de plusieurs ministres et responsables arabes, ainsi que d'un nombre important de journalistes et de producteurs de contenus libyens et arabes, a été l'occasion de primer les lauréats des concours organisés dans le cadre des « Journées des médias de Tripoli », selon la même source.

## INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL (INT) UN ESPACE DE RÉFÉRENCE POUR LA FORMATION SPÉCIALISÉE À TRAVERS LA NUMÉRISATION

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a souligné la nécessité d'ériger l'Institut national du travail (INT) en un espace de référence pour la formation spécialisée, en s'appuyant sur la numérisation en tant qu'outil fondamental pour moderniser le système de travail et améliorer les services de la formation publique, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Président une réunion d'évaluation consacrée à la présentation du bilan d'activités de l'INT, le ministre a donné « une série d'instructions visant à renforcer l'efficacité de l'Institut et à l'adaptateur aux transformations numériques, notamment par l'octroi d'une place particulière aux programmes de formation à distance et aux plateformes numériques interactives, afin de soutenir une flexibilité dans l'apprentissage », précise le communiqué.

M. Saihi a également ordonné "l'élargissement du programme des formations pour inclure les différentes catégories de travailleurs et cadres dirigeants à travers les différentes wilayas, ainsi que le renforcement de la formation spécialisée répondant aux besoins du secteur, tout en tenant compte des spécificités de chaque établissement". Il s'agit également de "la transition vers des modes de gestion modernes basés sur des systèmes informatiques avancés et le développement de plateformes numériques d'inscription, garantissant la transparence et l'amélioration de la qualité des services". Il a, en outre, appelé à la numérisation



des archives et des données relatives aux études et aux banques de données sur le marché du travail, ainsi qu'au soutien des organismes sous tutelle, au renforcement de l'intégration institutionnelle et au développement de mécanismes de coopération entre l'Institut et les autres structures centralisées et décentralisées.

Dans le même contexte, le ministre a mis en lumière le rôle central de l'INT dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation spécialisée, la réhabilitation du siège de l'Institut et la modernisation de ses équipements pédagogiques, y compris les salles numériques, le matériel

audiovisuel et les espaces de formation interactifs répondant aux exigences de la transformation numérique, ainsi que la généralisation de l'utilisation des solutions numériques intelligentes dans les programmes pédagogiques.

A ce propos, il a appelé l'Institut à assumer « un rôle de référence dans le domaine des études et des recherches liées au monde du travail, à travers l'élaboration de rapports analytiques et d'études sectorielles qui contribuent à l'appui à la prise de décision ».

Au terme de la réunion, M. Saihi a insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre l'Institut et les cadres du ministère pour assurer un accompagnement efficace dans l'exécution de ses missions stratégiques, ainsi que l'accélération du rythme des réalisations dans le cadre des programmes de formation et d'études, et l'orientation des efforts vers l'élargissement des partenariats avec les acteurs économiques afin de lier la formation aux besoins du marché du travail. A noter que le ministre avait écouté un exposé détaillé présenté par le directeur général de l'INT, comprenant une lecture du bilan annuel, ainsi qu'un aperçu des grandes lignes du programme de travail pour l'année 2026, basé sur l'intégration des technologies modernes dans le système de formation, l'élargissement des offres de formation à distance et la promotion du niveau des études accompagnant l'évolution du marché du travail.

## SANTÉ UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE DÉDIÉE AUX OPÉRATIONS DE TRANSFERT DES PATIENTS PROCHAINEMENT

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a annoncé, jeudi dernier à Alger, le lancement prochainement d'une plateforme numérique dédiée aux transferts des patients entre établissements hospitaliers.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, M. Aït Messaoudene a indiqué que son secteur s'apprête à "lancer une plateforme numérique qui sera opérationnelle prochainement en vue de numériser les opérations de transfert des patients", précisant que "des textes régissent ces opérations et en définissent les modalités".

Selon le ministre, les opérations de transfert sont soumises à des procédures, notamment la nécessité d'examiner toutes les demandes dans des délais raisonnables, en particulier celles provenant des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, tout en assurant une réponse immédiate pour les cas urgents dans un délai maximal de 48 heures. Les transferts restent ainsi limités aux cas nécessitant une prise en charge médicale spécialisée indisponible localement.

Concernant l'évacuation sanitaire par voie aérienne, il a affirmé qu'elle est assurée par les services de la Protection civile et Air Algérie, ainsi que par les forces aériennes

militaires en cas d'extrême urgence, comme c'était le cas récemment lors de l'évacuation des blessés de l'accident de renversement d'un bus de transport de voyageurs à Béni Abbès.

Dans le même contexte, il a souligné qu'un programme national sera mis en place pour organiser et soutenir le transport aérien de patients.

Il prévoit notamment la désignation de points de regroupement dans le sud du pays afin de faciliter leur transfert vers les établissements hospitaliers de référence du nord ou du sud, tels que les hôpitaux de 240 lits de Tamanrasset et de Touggourt. Il s'agit également de l'activation d'un projet d'accord de

coopération entre les secteurs de la santé et des transports, ainsi que la programmation de sessions de formation destinées aux équipes médicales et paramédicales dans le domaine du transport sanitaire.

Par ailleurs, le ministre a affirmé que son département ministériel œuvre à assurer la meilleure prise en charge des patients atteints de cancer à travers l'ouverture de services et d'unités spécialisées en oncologie au niveau de la majorité des établissements de santé pour la chimiothérapie, la réalisation de structures régionales spécialisées dans le traitement du cancer et l'intégration des unités de radiothérapie dans certains nouveaux hôpitaux.

## 6<sup>e</sup> ÉDITION DES JOURNÉES NATIONALES DU COURT-MÉTRAGE DE CONSTANTINE

# UN ESPACE AUX JEUNES CRÉATEURS POUR PRÉSENTER LEURS ŒUVRES

*La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé jeudi dernier la cérémonie d'ouverture de la 6<sup>e</sup> édition des Journées nationales du court-métrage de Constantine. Cette manifestation culturelle rassemble cette année 18 courts-métrages représentant plusieurs wilas du pays.*

S'exprimant lors de la cérémonie, organisée au deuxième jour de sa visite de travail dans la wilaya, la ministre a souligné que cette rencontre est devenue « un rendez-vous culturel annuel important, offrant aux jeunes créateurs un espace d'expression, de présentation de leurs œuvres et d'échange d'expériences ».

Mme Bendouda a rappelé que le soutien à la production cinématographique de format court constitue l'un des axes majeurs de la stratégie de son département. Cette orientation vise, selon elle, à encourager la créativité artistique et à renforcer la présence du film algérien dans les festivals, aussi bien au niveau national qu'international.

La ministre a également mis en avant la place particulière de Constantine sur la scène culturelle nationale. « L'histoire culturelle de Constantine mérite d'en faire un véritable phare de la culture, à l'échelle nationale et internationale », a-t-elle déclaré, estimant que l'investissement dans l'art et le cinéma demeure un levier essentiel pour consolider le statut de la ville en tant que capitale culturelle permanente. À cette occasion, Mme Bendouda a annoncé le lancement prochain d'autres festivals dédiés au théâtre et



au livre. L'objectif, a-t-elle précisé, est de créer une dynamique culturelle continue et diversifiée. Elle a, dans ce contexte, exprimé le souhait de voir Constantine accueillir un Salon international du livre pour enfants, afin de renforcer la littérature destinée aux plus jeunes et d'encourager les maisons d'édition spécialisées. La ministre est également revenue sur l'héritage culturel et littéraire de l'écrivain Malek Haddad (1927-1978), natif de Constantine. Elle a rappelé que le centenaire de cet auteur approche et a invité les acteurs culturels à le célébrer à travers des initiatives artistiques et culturelles variées, notamment le théâtre, la traduction, l'édition, l'écriture et la production

cinématographique, afin de donner à cet hommage l'envergure qu'il mérite. Par ailleurs, Mme Bendouda a révélé que le projet artistique du film « Ahmed Bey » sera achevé en janvier 2026. Elle a précisé que la projection d'honneur de cette œuvre est prévue à la salle « Ahmed Bey » de Constantine, soulignant l'importance de promouvoir ce film qui met en lumière l'une des figures marquantes de l'histoire de la ville des Ponts. Lors de sa visite à l'annexe de la Maison de la culture d'El Khroub, actuellement en cours de réhabilitation, la ministre a indiqué que 16 postes d'emploi seront créés au sein de cette structure. Cette mesure vise à renforcer l'encadrement culturel local, à améliorer la qualité des

services et à dynamiser les programmes destinés au public. Elle a, en outre, insisté sur la nécessité d'accélérer l'achèvement des travaux restants, afin de permettre à cette infrastructure de rouvrir dans les meilleurs délais et d'accueillir les différentes activités culturelles prévues. La ministre de la Culture et des Arts avait entamé le deuxième jour de sa visite de travail dans la wilaya par un déplacement à la commune de Ben Badis. Celle-ci a abrité les cérémonies officielles commémorant le 65<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960, au cours desquelles la Fatih a été récitée à la mémoire des martyrs au cimetière de la commune.

*Cheklat Meriem*



## OUVERTURE À ALGER DU 11<sup>e</sup> FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ANDALOUSE SANĀĀ

Le 11<sup>e</sup> Festival culturel national de la musique andalouse sanāā s'est ouvert jeudi soir à Alger avec trois prestations animées par les orchestres des associations "Gharnatia" de Tipasa et "Bel Art" d'Alger.

Accueilli à l'Auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, la soirée inaugurale a été marquée par les prestations rendues par les orchestres de l'association « Gharnatia », une des anciennes écoles de la musique andalouse, sous la direction de Mohamed Cherif Saoudi, suivie par l'orchestre de l'association algéroise "El fen El jamil" (Bel Art), avant que l'artiste Hamidou prenne le relais en clôture de cette soirée.

Dans son allocution d'ouverture, lue en son nom par le secrétaire général du ministère, M. Sid Ali Sebaa, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a affirmé que "la musique andalouse est plus qu'une simple performance", plutôt "un creuset où se mêlent douleur et espoir et un espace où s'expriment les aspirations".

Saluant le "grand retour" de ce festival -après huit ans d'absence-, la ministre a souligné que la tenue de cette 11<sup>e</sup> édition "réaffirme l'attachement de l'Algérie à son patrimoine musical".

Ce prestigieux rendez-vous, a-t-elle dit, attirent au fil des éditions un large public, est devenu "un lieu de

rencontre entre les générations et un espace où musiciens expérimentés et de la nouvelle scène se côtoient" dans une "interaction célébrant l'authenticité et insufflant un nouvel élan à la scène musicale". Cette édition constituera, a-t-elle conclu, "une occasion d'approfondir le sentiment d'appartenance à un héritage qui prouve toujours qu'il est vivant et capable de transcender le temps". Auparavant, le commissaire du festival, Ahcène Ghida, a souligné de son côté l'importance de ce festival, qui constitue un espace de rencontre des musiciens de ce patrimoine musical andalou, considéré, selon lui, comme "un support de la conscience et de la résistance". L'événement, a-t-il ajouté, coïncide avec la commémoration des manifestations du 11 Décembre 1960, un moment clé de la lutte pour l'indépendance.

Prévu jusqu'au 15 décembre, le 11<sup>e</sup> Festival national de la musique andalouse sanāā accueille 13 associations et interprètes du genre, issus de différentes régions du pays, notamment de Blida, Jijel, Mostaganem, Tiaret et Tipasa en plus d'Alger. Parallèlement aux concerts, des hommages seront rendus à des artistes éminents pour leur contribution remarquable à la musique andalouse et à sa préservation, en plus d'une exposition photographique retracant le parcours des maîtres et

professeurs de la musique andalouse. Organisé depuis 2006 sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Festival national de la musique andalouse "sanāā", une des trois écoles du patrimoine musical andalou qui inclut également le gharnati de

Tlemcen et le malouf de Constantine, vise à préserver, promouvoir et transmettre cette musique aux nouvelles générations.

R. C.



## PRIMAUTE DE L'INSCRIPTION DU CAFTAN PAR L'ALGÉRIE À L'UNESCO

# UNE GRANDE VICTOIRE CULTURELLE ET DIPLOMATIQUE

**L'Algérie a remporté une victoire majeure sur le terrain culturel et diplomatique.** Réuni jeudi dernier dans la capitale indienne à l'occasion de sa 20<sup>e</sup> session, le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco a consacré, de manière explicite et sans équivoque, la primauté de l'inscription du caftan en tant qu'élément fondamental du patrimoine culturel algérien.

Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a souligné que le Comité a tranché clairement en faveur de la reconnaissance du caftan comme composante essentielle du riche héritage culturel de l'Algérie, confirmant ainsi la profondeur historique et la continuité de cette tenue emblématique.

**UN INTITULÉ RÉVISÉ POUR UNE RECONNAISSANCE ÉLARGIE**  
Lors de cette session, le Comité a adopté une modification du nom de l'élément inscrit en 2024 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette révision vise à intégrer explicitement le caftan, aux côtés d'autres pièces traditionnelles telles que le quat et le lhaf.

L'élément porte désormais l'intitulé suivant : « Le costume féminin de cérémonies dans le Grand Est algérien : savoirs et savoir-faire associés à la confection et à la parure de la gandoura, la melehma, le caftan, le quat et le lhaf. »

Cette reformulation met en lumière la richesse et la diversité de l'univers vestimentaire traditionnel algérien, dans lequel le caftan occupe une place centrale, tout en soulignant l'importance des savoir-faire artisanaux transmis de génération en génération.

**LE CAFTAN ANCÉRÉ DANS LES TRADITIONS NUPTIALES**  
Le Comité a également approuvé la



modification d'un autre dossier inscrit depuis 2012, relatif aux rites et savoir-faire artisanaux associés au costume nuptial de Tlemcen. La section B3 du formulaire ICH-02 inclura désormais explicitement « le port du caftan », reflétant avec précision le rôle de cette tenue dans les pratiques culturelles liées au mariage et aux cérémonies familiales en Algérie. Cette mise à jour vient renforcer l'ancre du caftan dans le patrimoine matériel et immatériel algérien officiellement reconnu par l'Unesco.

### UN SUCCÈS DIPLOMATIQUE SALUÉ

Selon le communiqué du ministère des Affaires étrangères, ces décisions constituent « un nouveau succès diplomatique majeur pour l'Algérie », tant sur le plan culturel qu'au niveau de la diplomatie multilatérale. Elles réaffirment « avec force la primauté historique et culturelle de l'inscription du caftan par l'Algérie » et renforcent la reconnaissance internationale d'un patrimoine immatériel d'une valeur exceptionnelle.

### UNE RECONNAISSANCE DES EFFORTS DE L'ÉTAT

Cette consécration « conforte la place de l'Algérie sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité » et vient saluer les efforts constants de l'État pour valoriser, préserver et promouvoir un héritage pluriséculaire, reflet de l'authenticité et de la profondeur historique de la nation.

Au-delà de sa portée symbolique, la décision illustre également la pertinence de l'approche adoptée par les hautes autorités du pays, visant à protéger le patrimoine national contre toute tentative d'imitation, d'appropriation ou de falsification.

### UN MESSAGE FORT POUR LA PROTECTION DE L'IDENTITÉ CULTURELLE

Dans un message publié sur ses réseaux sociaux, accompagné d'une vidéo de la réunion du Comité, le

et sa protection est un devoir national », a insisté le ministère, réaffirmant l'engagement des institutions à poursuivre le travail de transmission et de valorisation. Fruit de plusieurs années de documentation, de diplomatie culturelle et de mobilisation des chercheurs, artisans et communautés locales, cette reconnaissance apparaît

comme la consolidation d'une vérité culturelle portée depuis des siècles. À New Delhi, l'Unesco a ainsi confirmé que le caftan est bien plus qu'un vêtement : il est une mémoire vivante, un art transmis et un symbole de continuité culturelle.

**Alger16**





# **ALGER16,**

## le quotidien du Grand Public



**TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS**

## 5

# REMÈDES CONTRE LA RÉTENTION D'EAU

Alors que notre organisme doit sans arrêt faire l'équilibre entre l'eau éliminée (transpiration, urine...) et l'eau assimilée (hydratation, teneur en eau des aliments...), il se peut que notre corps gonfle parce qu'il stocke plus d'eau qu'il n'en élimine. C'est ce qu'on appelle la rétention d'eau.

## LE DRAINAGE LYMPHATIQUE

Le drainage lymphatique est un massage qui consiste à stimuler la circulation de la lymphe, un liquide incolore qui circule dans les vaisseaux lymphatiques. L'objectif du drainage est d'évacuer les liquides excédentaires : il est donc très efficace en cas de rétention d'eau. Les instituts proposent souvent des « massages drainants ». Si on veut un résultat plus en profondeur, mieux vaut se tourner vers un spécialiste qui connaît les techniques du drainage lymphatique manuel.

## CONSUMER MOINS DE SEL

Le sel est l'ennemi numéro 1 de la rétention d'eau ! Lorsqu'on a une alimentation trop riche en sel (alors qu'il n'en fautrait qu'entre 4 et 6 g par jour), l'eau s'accumule dans les tissus. Ces tissus, fortement concentrés en sel, attirent l'eau et la retiennent, ce qui empêche son élimination. Notre corps se met alors à gonfler.

## COMMENT RÉDUIRE SA CONSOMMATION DE SEL ?

Réduire sa consommation de sel peut ne pas paraître évident si on considère que les Français en consomment près de 12 g par jour contre environ 10 g pour les Canadiens. Pour commencer, il faut éviter de resaler ses plats une fois à table. Il y a aussi toute une liste d'aliments à éviter car ils sont trop riches en sel. Le pain blanc, les charcuteries, les plats préparés ou le fromage en font partie. Il faut aussi garder à l'esprit que le sel n'est pas que l'ennemi de la rétention d'eau : consommé en excès il est responsable de nombreux troubles comme l'hypertension ou les AVC.

## PENSER AUX PROTÉINES

Notre organisme est parfois incapable d'éliminer correctement l'excédent d'eau dans notre corps parce qu'il est « déréglé ». Ce phénomène peut être dû à un déséquilibre nutritionnel et dans certains cas, à un manque de protéines. Si on est carenté en protéines, le sang, composé d'eau à plus de

60%, en contiendra trop peu, et l'eau sera attirée par des tissus où la concentration en nutriments est plus importante. Des gonflements au niveau du ventre et des jambes peuvent alors survenir. Avec une alimentation suffisamment riche en protéines, le foie produit de l'albumine qui empêche l'eau de fuir dans les tissus et de s'y accumuler.

## MAIS PAS N'IMPORTÉ QUELLES PROTÉINES...

Privilégiez les viandes blanches et les poissons, ainsi que les protéines végétales comme celles du soja. Evitez en revanche les charcuteries qui certes, contiennent des protéines mais qui sont aussi très salées.



## MISER SUR LES PLANTES

Certaines plantes, que ce soit sous forme homéopathique ou en infusion, ont vu leurs effets prouvés contre la rétention d'eau. Ces plantes ont une action sur le foie, les reins et sur le système lymphatique. Elles permettent de « drainer » l'eau qui se trouve en excédent dans notre organisme en stimulant la microcirculation sanguine : l'eau contenue en excès dans les tissus est alors "rejetée" par le sang et peut s'éliminer.

## QUELLES PLANTES POUR MOI ?

Parmi les plantes anti-rétention d'eau qui stimulent le foie, les reins ou le système hépatique, on trouve : le thé vert, la verge d'or, le pissenlit, la vigne rouge,

l'orthosiphon (ou thé de java) ou encore la piloselle... Ces plantes sont faciles à se procurer en boutiques diététiques, en pharmacie ou en parapharmacie.

## INTOLÉRANCE ALIMENTAIRE OU PROBLÈME HORMONAL ?

Il arrive parfois que la rétention d'eau dépende de problèmes plus spécifiques :

### LES INTOLÉRANCES ALIMENTAIRES

Pas toujours évidentes à diagnostiquer, les intolérances alimentaires, au gluten ou au lactose par exemple, peuvent être responsables de la rétention d'eau. Le corps ne fabrique pas les enzymes nécessaires à la bonne digestion de l'aliment concerné, entraînant des troubles digestifs désagréables. Pour savoir si vous êtes intolérant(e) à un aliment, supprimez-le de votre alimentation pendant une quinzaine de jours et surveillez les résultats. Il est également conseillé d'en parler à votre médecin car une intolérance reste une gêne importante.

## LA RÉTENTION D'EAU ET LES HORMONES

On considère que 95% des femmes sont concernées par la rétention d'eau, qui peut aussi avoir une origine hormonale. A cause de la fluctuation des hormones, certaines femmes remarquent une rétention d'eau au niveau de la poitrine et du ventre durant la période prémenstruelle. Ce type rétention d'eau qui reste malgré tout gênant, n'est que passager.



Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces  
sont à 150 DA seulement

Anniversaires, félicitations...  
à 300 DA seulement

**ALGER 16**

alger16.dz@gmail.com  
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

## NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU  
021.67.16.16/  
67.00.88

CHU MUSTAPHA  
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN  
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS  
021.93.11.90

CHU BAINEM  
021.81.61.13

CHU KOUBA  
021.58.90.14

AMBULANCES  
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ  
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRIQUE  
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX  
021.58.32.32/  
58.37.37

PROTECTION CIVILE  
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA  
021.63.80.62

GENDARMERIE  
021.62.11.99/  
62.12.99

## NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE  
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)  
021.28.11.12

Air France  
021.73.27.20/  
73.16.10

ENMTV  
021.42.33.11.12

SNTF  
021.76.83.65/  
73.83.67

SNTR  
021.54.60.00/  
54.05.04

Hôtel Sheraton  
021.37.77.77

Hôtel Mercure  
021.24.59.70.85

Hôtel El-Djazaïr  
021.23.09.33.37

Hôtel El-Aurassia  
021.74.82.52

Hôtel Hilton  
021.21.96.96

Hôtel Sofitel  
621.68.52.10/17

[www.alger16.dz](http://www.alger16.dz)  
 Alger16 quotidien





LES VERTS SORTIS EN QUARTS DE FINALE

# FIN D'AVVENTURE POUR BOUGHERRA

P.15

REPORTAGE DE NOTRE ENVOYÉ  
SPÉCIAL AU QATAR APRÈS  
LA DÉFAITE DES VERTS

## LA NUIT OÙ LE RÊVE S'EST BRISÉ

P.14



### LA CHRONIQUE DU MONDIAL ARABE

#### La leçon d'une élimination

Par Djaffar Chilab

Ainsi donc, c'est la fin du parcours pour l'Algérie dans cette Coupe arabe Fifa 2025. L'élimination est amère, d'autant plus qu'elle survient face à un adversaire pas du tout supérieur. La sélection émiratie n'était en rien cet opposant à appréhender, combien même devoir du respect à son vis-à-vis est une règle de base dans toute opposition. Les Algériens

étaient supérieurs sur le papier, dans les individualités, cela s'entend. Mais pas dans le match, dans le collectif. Et c'est ce qui fut sans doute fatal. C'est connu, ça a été dit, et redit, en foot, le vainqueur n'est pas automatiquement le meilleur. Mais il ne faut pas se mentir non plus, l'Algérie n'a pas su s'élever plus haut que son adversaire. Elle a peut-être géré le match en procession, mais les Emirats ont fait mieux en le dirigeant molo molo à l'épreuve fatidique des

tirs au but. Et la roulette a fini par les choisir. A l'inverse, l'Algérie a perdu le match, et le trophée avec. Ça fait mal, mais dans un jeu, il faut admettre des fois de ne pas être toujours l'heureux vainqueur. Le foot est parfois implacable ! Dans pareil cas, il faut surtout prendre les choses du côté qui fait le moins mal : prendre cette élimination pour une leçon d'où il faudra apprendre.

D. C.

## COUPE ARABE FIFA 2025

REPORTAGE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL AU QATAR APRÈS LA DÉFAITE DES VERTS

# LA NUIT OÙ LE RÊVE S'EST BRISÉ

**La Coupe arabe Fifa 2025 n'est pas un simple tournoi ; c'est un sismographe de**

**l'âme arabe. À mesure que la compétition entre dans sa phase à élimination directe, le Qatar devient la capitale éphémère d'une région unie par le sport, mais divisée par la fierté nationale. L'intensité monte, l'air se fait plus électrique, et chaque match se mue en une affaire d'Etat émotionnelle.**

**DOHA (QATAR)  
DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL**

Pour saisir cette ferveur — bien au-delà des scores affichés — notre équipe a parcouru plus de 5 000 kilomètres. Nous sommes à Doha, au cœur du réacteur, le jour même où les quarts de finale promettent d'être un bras de fer total. Deux affiches nous tiennent en haleine : la Jordanie face à l'Irak, un choc régional fratricide, et l'Algérie, attendue au tournant face aux Emirats arabes unis.

Il est à peine 10h30 du matin lorsque nous atterrisonnons à l'aéroport international Hamad après sept heures de vol. Et pourtant, la Coupe arabe s'impose déjà. Loin des files d'attente habituelles, ce sont des vagues humaines, animées et colorées, qui déferlent. Notre caméraman zoomé sur les maillots, les drapeaux sortis de la valise et les écharpes portées comme des armures.

Algériens, Saoudiens, Jordaniens, Irakiens... les langues, les accents et les nationalités se mélangent dans un bourdonnement constant d'excitation. Les discussions s'échauffent autour des compositions probables et des chances de qualification, le tout sur fond de café et de fatigue du voyage.

Nous nous arrêtons près d'un groupe de supporters algériens, le regard pétillant malgré le vol. L'un d'eux, le maillot des Verts tout juste enfilé, résume la loi non écrite de la phase finale : « À ce stade de la compétition, il n'y a plus de petits matchs. Soit tu passes, soit tu rentres. La valise est prête, mais on n'a pas prévu de repartir tout de suite ! » Un autre nous tape l'épaule : « On est avec notre équipe peu importe où ils jouent ! On gagnera ! » Le ton est donné : ce n'est pas un simple voyage, c'est un pèlerinage sportif.

#### SOUQ WAQIF : LE CŒUR BATTANT DE L'ATTENTE

À mesure que le soleil décline, nous nous dirigeons vers Souq Waqif. Ce labyrinthe de ruelles traditionnelles, d'ordinaire paisible, est devenu le centre de gravité des passions. Les terrasses sont combles, les odeurs d'épices et de chicha se mêlent à l'odeur du stress et de l'espoir.

Notre preneur de son capte l'atmosphère qui s'épaissit. Les supporters algériens, nombreux et drapés de vert, affichent une confiance concentrée. Le discours est grave, presque militaire : « D'abord passer les Emirats », répète-t-on. Pas de célébration anticipée, juste la mission à accomplir. Un peu plus

loin, les Jordaniens et les Irakiens s'affrontent déjà verbalement, leurs débats passionnés se terminent toujours par un rire respectueux.

Lorsque le premier coup de sifflet retentit, Souq Waqif bascule. Les murmures se transforment en clamours, les têtes se tournent vers les écrans disséminés dans le marché. La tension monte en flèche, un coup franc raté provoque un soupir collectif, une belle parade fait vibrer la rue entière. La victoire de la Jordanie contre l'Irak libère une première vague d'émotion. Les chants jordaniens inondent la place, rythmés par des tambours improvisés. Mais ce n'est que le prélude. Quelques minutes plus tard, le match de l'Algérie commence, et la tension atteint son paroxysme. Chaque perte de balle est un mini-drame, chaque décision arbitrale une question de vie ou de mort. « Il faut marquer ! », martèle un Algérien à sa table. « Ne pas les laisser respirer », répond son voisin.

#### LA NUIT OÙ LE RÊVE S'EST BRISÉ

Ce qui nous importait le plus en tant qu'Algériens, c'est bien sûr le match de notre sélection ! La plupart des supporters algériens étaient dans le stade et très peu sur palce mais il y en avait quelques-uns et le match était diffusé dans tous les restaurants. Notre hymne retentit depuis les télés et le match commence. Dès le coup d'envoi, l'atmosphère est lourde. Notre bloc-notes se remplit de commentaires de différents amateurs de football qui voyaient l'Algérie passer. Mais après une vingtaine de minutes, les visages avaient l'air plus préoccupés, comme s'ils venaient de prendre la mesure du moment saisissant que ce match ne serait pas une simple formalité. Le score à la mi-temps le confirma. « On n'arrive pas à poser le ballon », dit un Algérien à son ami. Le retour des vestiaires est électrique. Moins de 60 secondes après le coup d'envoi, l'explosion tant attendue :

Boulbina ouvre le score (1-0) ! Les quelques Algériens sur place match et de la prolongation. Vient ensuite le moment fatidique. Il est un peu plus de 23 heures à Doha. Le dernier penalty des Emirats arabes unis frappe la lucarne. En quelques secondes, le silence assourdissant brise l'atmosphère. L'onde de choc n'a pas besoin d'écrans géants pour se propager ; elle passe par les visages figés, les corps qui se redressent. Le vacarme des humains prend le relais. Notre équipe se faufile dans les cafés, observant le changement brutal de décor. Chez les supporters algériens, la réaction est violente et immédiate.

« On ne peut pas sortir comme ça ! » « Khacef n'aurait pas dû tirer ! » « Où est passé Sayoud », telles furent les analyses les plus répétées.

À quelques mètres de là, les supporters saoudiens et jordaniens célèbrent, eux, leurs sélections, qui sont en quarts. Un Jordanien, l'air connaisseur, partage son analyse avec notre reporter :

« Vous étiez la meilleure équipe sur le papier, mais ils [les Emirats] n'ont jamais paniqué. C'est ça qui fait la différence. Le mental. » Plus tard, sur la corniche, face à la mer, nous retrouvons un petit groupe d'Algériens. Le ton a baissé, l'analyse



PHOTOS : ALGERIE



froide prend le dessus sur la colère. L'intensité, elle, est intacte. La défaite est collective, partagée, disséquée sous tous les angles.

La nuit avance, mais la discussion ne s'éteint jamais. Le football, à Doha, n'est pas un simple divertissement. C'est un langage commun, un véhicule d'identité, une émotion partagée qui transcende les frontières dessinées sur les cartes. Ce soir, la Coupe arabe a révélé une vérité essentielle : les maillots et les drapeaux sont les symboles d'une fierté nationale farouche, mais les larmes de la défaite et les chants de la victoire appartiennent à une seule et même famille.

L'Algérie est éliminée, mais son rêve, comme celui de toutes les équipes tombées, n'est que repoussé. Les supporters promettent déjà que les Verts reviendront dans quatre ans avec le même objectif et, espèrent-ils, une issue favorable.

Nous avons quitté les lieux aux premières lueurs du jour, mais le silence qui avait succédé au dernier penalty des Emirats ne s'est jamais vraiment installé. Il a été remplacé par le murmure des analyses, les discussions infinies sur l'arbitrage et, surtout, par la promesse implicite d'un avenir meilleur.

Ce que nous avons vécu dans les cafés de Doha n'est pas l'échec d'une seule équipe, mais l'expression crue et magnifique de la passion brute de tout un continent. À Doha, les frontières politiques s'effacent devant l'arène du football. Ce soir, les larmes de l'Algérie et la joie de la Jordanie ont cohabité, rappelant que l'identité arabe, si complexe, est à la fois farouche dans la rivalité et indivisible dans l'émotion partagée.

Le rêve arabe s'est brisé aux portes du dernier carré pour cette jeune équipe des A'. Mais le destin est pressé. L'onde de choc de cette élimination n'aura qu'un temps. Dans une semaine à peine, le relais sera pris par l'équipe A pour le coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations. Les Fennecs sont prêts à transformer la frustration de cette nuit qatarienne en un puissant carburant.

La nuit fut longue et cruelle à Doha, mais le football ne prend jamais de pause. Le cœur de l'Algérie, et celui du monde arabe, a vibré intensément, et il est déjà prêt à battre à nouveau pour le prochain sacre. Ce n'est pas la fin d'une histoire, mais le début d'une nouvelle quête.

G. Salah Eddine

APRÈS AVOIR REMPORTÉ LE CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

## Le président de la République félicite l'équipe nationale de goalball, dames et messieurs

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, vendredi dernier, l'équipe nationale de goalball (dames et messieurs) pour avoir remporté le championnat d'Afrique, organisé en République arabe d'Egypte.

"Félicitations à notre équipe nationale de goalball, dames et messieurs, pour avoir remporté le championnat d'Afrique,

organisé en République arabe d'Egypte, pays frère", a écrit le président de la République sur son compte personnel sur les réseaux sociaux.

Le président de la République a ajouté : "Toujours fiers de vous, et à d'autres victoires."



## COUPE ARABE FIFA 2025

LES VERTS SORTIS EN QUARTS DE FINALE



# BOUGHERRA ANNONCE SA FIN DE MISSION

**La sélection nationale des A' que dirige Madjid Bougherra a quitté prématurément la Coupe arabe Fifa, vendredi dernier, après son élimination en quarts de finale, aux tirs au but, au stade Al-Bayt, devant les Emirats arabes unis.**

Les Algériens se sont inclinés (6 - 7) dans l'épreuve des tirs au but, après que le match, allongé des deux prolongations, s'était soldé sur un score de parité (1 - 1). Les Verts avaient pourtant entamé la rencontre, certes diminués par quelques absences dues aux blessures, mais déterminés à mener les débats.

Quasiment durant toute la première partie du match, les Emirats ne procédaient que par des contre-attaques. Les statistiques de la rencontre mettaient en exergue la domination des Algériens avec près de 60% de possession du ballon. Mais cet ascendant ne s'est pas concrétisé en buts faute d'une fructueuse concentration des attaquants devant les buts adverses. Ce qui laissera le public algérien présent en force dans les tribunes du stade Al-Bayt sur leur faim. Mais pas pour longtemps, puisque dès le retour des vestiaires, Boubiba réussira enfin à trouver la faille dès la 46'. Brahimy venait de dérocher un tir lointain qui sera repoussé par le portier adverse, l'attaquant d'Al-Duhail, à l'affût dans la surface, reprendra alors le cuir pour le loger hors de portée du keeper émirati. Tout le monde pensait alors que c'était la délivrance tant attendue pour les

Algériens. Mais ces derniers se feront rattrapés à la 64' sur un contre adverse qui finira dans le but de Chaal. Et ils ne parviendront pas à reprendre l'avantage, malgré leur maîtrise du jeu, au moment où l'adversaire s'exercera à bien se tenir en place avec un bloc compact. Les deux prolongations n'apporteront pas non plus de changement à la partie qui est allée à la séance des tirs au but. Deux ratages, de Benzia et Khacef, coûteront finalement la qualification aux Verts.

### MES EXCUSES AU PEUPLE ALGÉRIEN ET PLEIN SUCCÈS À LA SÉLECTION DANS LE FUTUR

Commentant l'élimination, Bougherra, le sélectionneur national, a de prime abord exprimé ses « regrets » et présenté ses « excuses au peuple algérien ». Il annonce au passage sa « fin de mission à la tête de la sélection » à qui il souhaite « plein de succès dans le futur ». « On a reculé après le premier but marqué, et c'est ce qu'il ne fallait pas faire. Je pense qu'on est retombés après dans le match du Soudan, avec la pression du quart de finale », avait-il expliqué, revenant sur le match. S'agissant des remplacements jugés par nombre d'observateurs de « tardivement opérés », Bougherra rétorque qu'il n'avait « pas vraiment le choix, j'étais très limité avec le banc que j'avais à disposition. C'est en majorité des éléments blessés. Et je devais penser à si un remplaçant pouvait rebucher, c'est dans cette optique que je n'ai pas procédé à des changements plutôt. Amoura était souffrant et Khacef aussi se plaignait des adducteurs ». En définitive, Bougherra

admet par ailleurs que « c'est aussi celle-là la réalité du football, même si on n'a pas été vraiment en danger.

L'adversaire a profité d'une longue passe qui a été matérialisée en but », résumait le désormais ex-sélectionneur des A' qui n'a pas manqué de souhaiter un meilleur parcours à l'équipe A en Coupe d'Afrique. Dans l'autre quart de finale, joué plutôt le même jour au stade de la Cité de l'éducation à Al-Rayyan, la Jordanie s'était qualifiée (1 - 0) contre l'Irak. La veille, le Maroc avait pris le dessus (1 - 0) sur la Syrie au Khalifa international stadium, alors que l'Arabie saoudite s'était qualifiée aux dépens de la Palestine (2 - 1) au Lusail stadium. Les demi-finales se joueront demain lundi et opposeront le Maroc aux Emirats arabes unis, en ouverture à partir de 15h30, suivra Arabie saoudite - Jordanie à 18h30.

Djaffar C.



### RÉSULTATS

Maroc 1 - Syrie 0  
Palestine 1 - Arabie saoudite 2  
Jordanie 1 - Iraq 0  
Algérie 1 - Emirats arabes unis 1  
(Emirats qualifiés aux tirs au but 7 - 6)

## COUPE D'ALGERIE (16<sup>es</sup> DE FINALE)

### L'USM El Harrach plonge la JSK dans la crise



Les premiers matchs des 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie, livrés durant le week-end, n'ont pas été sans éclats. L'USM El Harrach,

pensionnaire de la Ligue 2, a créé la sensation en mettant hors course, pour la deuxième fois de suite en deux éditions, la JS Kabylie. C'est, à quelques détails près, le même match de la précédente édition, qu'avait abritée le stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, qui a été rejoué avant-hier au stade Nelson-Mandela d'Alger. Avec au bout une victoire (1 - 0) pas du tout volée de l'USM El Harrach, face à une JSK qui, cette fois encore, n'a même pas pu égaliser sur le penalty qui lui a été sifflé à la 70' de jeu.

L'unique but de la partie a été inscrit pour les banlieusards par un ex-

Canari, Billel Bensaïha, à la 45', d'un tir bien enveloppé qui est allé se niché dans la lucarne gauche du portier Merbah qui n'y pourra rien sur l'action. En deuxième période, Mahious avait pourtant la balle de l'égalisation au bout du pied en se présentant pour exécuter le penalty sifflé en faveur de Messaoudi, mais son tir mou sera repoussé par le genou du gardien Chaouchi qui s'est couché du bon côté. La suite n'apportera aucun changement au score permettant ainsi à l'USM de rééditer son exploit de l'an dernier et partant plonger la JSK dans une véritable crise. Très mal engagés en Ligue des champions, très en retard du peloton de tête en championnat et désormais éliminés en Coupe d'Algérie, les Kabyles ont pratiquement déjà bouclé leur saison à blanc. Lors des autres rencontres qui ont été jouées vendredi dernier, les deux autres sociétaires de la Ligue 1 ont logiquement validé leurs tickets pour les huitièmes de finale à venir. C'est le cas de l'ASO Chlef qui est allée vaincre (0 - 1) le modeste FCB Frenda pensionnaire de la Ligue inter-régions, et de l'ES Sétif facile vainqueur (0 - 4) en déplacement de l'US Béchar Djedid de la Ligue 2. En huitièmes de finale, l'ES Sétif affrontera dans un choc de l'Est le voisin constantinois du CSC, qualifié (3 - 0) jeudi dernier aux dépens du CR Témouchent de la Ligue 2. L'ASO Chlef jouera, pour sa part, le MC Saïda qui est rentré victorieux (1 - 2) jeudi dernier également de Barika.

Le Paradou AC qui s'est qualifié (2 - 0) devant l'US Faubourg constantinois sera opposé lors du prochain tour au CA Batna qui a éliminé facilement (5 - 1) l'ESM Koléa. Dans les autres matchs, joués jeudi dernier, la JSM Béjaïa a pris le dessus (4 - 1) sur le WA Boufarik, tandis que le NAHD et l'ASM Oran sont allés valider leurs tickets pour le prochain tour, à l'extérieur de leurs bases, respectivement (0 - 1) chez l'A Bou Saâda et (0 - 2) à Aïn Kercha. A noter que quatre autres rencontres étaient au programme, hier, alors que USM Alger - MO Constantine est prévu pour ce soir à partir de 19 heures, au stade du 5-Juillet. Le dernier match de ces 16<sup>es</sup> de finale opposera demain lundi le WB Aïn Benian au CR Belouizdad à la même heure, au même stade.

D. C.

### RÉSULTATS

Paradou AC 2 - US Faubourg 0  
MB Barika 1 - MC Saïda 2  
JSM Béjaïa 4 - WA Boufarik 1  
A Bou Saâda 0 - NA Hussein Dey 1  
JB Aïn Kercha 0 - ASM Oran 2  
CA Batna 5 - E Koléa 1  
CS Constantine 3 - CR Témouchent 0  
FCB Frenda 0 - ASO Chlef 1  
US Bechar Djedid 0 - ES Sétif 4  
USM El Harrach 1 - JS Kabylie 0



**NEW YORK (Nation-Unies) -** La croissance des colonies sionistes en Cisjordanie occupée a atteint, en 2025, un niveau record depuis le début du suivi de l'ONU en 2017, selon un rapport du secrétaire général des Nations-Unies.

**LA PAZ-** L'ancien président bolivien Luis Arce a été placé en détention provisoire vendredi dernier, deux jours après son arrestation à La Paz, dans le cadre d'une enquête pour corruption présumée lorsqu'il était ministre.

**BUCAREST-** Des milliers de Roumains ont manifesté vendredi dernier à Bucarest contre la corruption au sein du système judiciaire, après des accusations de pressions exercées par la hiérarchie sur les magistrats.

**FREETOWN-** Le président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, a institué la date du 18 janvier comme "Journée nationale du souvenir" en mémoire des victimes de la guerre civile (1991-2002), une recommandation de la commission Vérité et Réconciliation, a annoncé vendredi dernier la présidence.

**NATIONS UNIES** - Des responsables humanitaires de l'ONU se sont inquiétés vendredi dernier pour les dizaines de milliers de Soudanais qui seraient encore pris au piège dans la ville d'El Fasher, dans la région du Darfour, en raison de la destruction complète de leurs moyens de survie dans cette ville désormais aux mains des Forces de soutien rapide.

## UN NOUVEAU DIRECTEUR À LA TÊTE DE LA DCSA LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIGHA PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE D'INSTALLATION

Sous l'autorité du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, commandant en chef des Forces armées et ministre de la Défense nationale, le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN) et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé hier la cérémonie officielle d'installation du général Abbas Ibrahim au poste de directeur central de la sécurité de l'armée, en remplacement du général Mahrez Djebabi.

Selon un communiqué du MDN, le général d'Armée Saïd Chanegriha a rappelé aux cadres de cette direction stratégique l'importance de travailler sous l'autorité du nouveau directeur, en respectant les règlements militaires et les lois de la République, et en honorant les



sacrifices des martyrs et les valeurs de la Révolution algérienne. « Je vous ordonne de collaborer pleinement avec le directeur et de suivre ses instructions dans l'intérêt du service », a-t-il souligné. Cette cérémonie a également été

l'occasion pour le chef d'état-major de l'ANP de délivrer aux cadres de la Direction centrale de la sécurité de l'Armée une série d'instructions et de recommandations, afin de garantir la poursuite des efforts au service de la nation, avec rigueur

et persévérance dans l'exécution des missions confiées. La cérémonie s'est clôturée par la signature du procès-verbal de remise et de prise de fonction, officialisant le passage de responsabilité au nouveau directeur central.

## DEPUIS LE CESSEZ-LE-FEU DU 10 OCTOBRE 82 ENFANTS GHAZAOUIS TOMBENT EN MARTYRS

Au moins 82 enfants palestiniens sont tombés en martyrs à Gaza depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en octobre, a déclaré vendredi dernier l'UNICEF, mettant en garde contre ce qu'il a qualifié de "tendance alarmante" à la violence.

S'adressant aux journalistes à Genève, le porte-parole de l'UNICEF, Ricardo Pires, a affirmé que "l'UNICEF sait que, selon les informations disponibles, 82 enfants ont été tués à Gaza depuis le 10 octobre, ce qui, encore une fois, constitue une tendance effrayante qui doit cesser".

Au moins 386 personnes sont tombées en martyrs et 980 autres ont été blessées par les tirs de l'armée d'occupation sioniste depuis la trêve, d'après le bureau des médias de Gaza.

Le Haut-Commissariat des Nations-Unies aux droits de l'Homme a également signalé



plus de 350 attaques depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, précisant qu'elles ont toutes eu lieu à proximité de "la soi-disant ligne jaune", faisant au moins 121

martyrs parmi les Palestiniens, dont sept femmes, 30 enfants et de nombreux autres blessés. Bien qu'un cessez-le-feu soit entré en vigueur le 10 octobre, les conditions de vie à Gaza ne se sont pas améliorées, l'entité sioniste continuant d'imposer des restrictions à l'entrée des camions d'aide humanitaire, en violation du protocole humanitaire de l'accord. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 70.373 martyrs et 171.079 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

## RESSOURCES NATURELLES DU SAHARA OCCIDENTAL LES PROJETS MAROCAINS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES COMPROMETTENT LES EFFORTS DE PAIX DE L'ONU

L'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles, Western Sahara Resource Watch (WSRW), a alerté, jeudi dernier, sur la stratégie marocaine d'occupation du Sahara occidental, basée sur les énergies renouvelables, soulignant que ces projets énergétiques compromettent les efforts de paix menés par les Nations-Unies visant à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. "Au Sahara occidental, les énergies renouvelables sont devenues un instrument stratégique de contrôle", a précisé l'ONG, dans un communiqué, à l'occasion de la publication de son rapport intitulé : "L'écoblanchemiento de l'occupation". Elle a expliqué que ces énergies "alimentent les industries qui pillent les ressources non renouvelables du territoire, soutiennent des programmes agricoles destinés à attirer des colons marocains et sont sur le point d'injecter de l'électricité dans le réseau électrique national marocain, fournissant ainsi l'énergie à la puissance occupante". Le dernier enjeu est l'hydrogène vert : le Maroc positionne le Sahara occidental comme une zone de production clé, "une initiative

susceptible d'accentuer les liens énergétiques internationaux avec les projets construits sur les territoires occupés", a noté WSRW.

L'observatoire a, en outre, relevé que l'énergie produite sur les terres sahraouies occupées accroît la dépendance du Maroc à l'égard du territoire qu'il occupe, "compromettant fondamentalement les efforts de paix menés par l'ONU visant à réaliser le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui". L'ONG a tiré la sonnette d'alarme, dans ce contexte, sur les parcs éoliens installés le long de la côte atlantique du Sahara occidental occupé, produisant de l'énergie "propre" pour une grande usine de dessalement destinée à irriguer de nouvelles terres agricoles au Sahara occidental occupé. "Des terres qui attireront bientôt des travailleurs et des colons venus de tout le Maroc", a-t-elle fait savoir.

Selon cet observatoire, les principales usines de dessalement de Casablanca et d'Agadir (Maroc) seraient alimentées par l'énergie éolienne produite au Sahara occidental occupé. Derrière le discours de développement durable, poursuit-elle, "se cache une réalité

bien plus inquiétante".

Les projets d'énergies renouvelables sont "construits sur un territoire sous occupation militaire, sans le consentement du peuple sahraoui", a indiqué l'ONG, soulignant que ce qui est présenté comme une solution climatique est en réalité "un projet qui renforce l'occupation illégale".

WSRW a appelé, à l'occasion, au "retrait immédiat" de toutes les entreprises impliquées dans des projets de production d'énergie sur le territoire sahraoui occupé et à "la suspension de tout soutien financier ou politique" de l'UE aux projets de production d'énergies renouvelables au Sahara occidental jusqu'à ce que le peuple sahraoui ait donné son consentement explicite.

"L'écoblanchemiento de l'occupation" publié jeudi dernier par WSRW propose l'aperçu le plus complet à ce jour de tous les projets de production d'énergie de sources renouvelables existants et prévus au Sahara occidental occupé.

Ce nouveau rapport actualise celui de 2021 portant le même titre, qui avait démontré comment les énergies renouvelables étaient devenues un pilier de la stratégie d'occupation du Maroc.